77e Année. — N° 160. Le numéro: 25 centimes MERCREDI 8 JUIN 1932

TOUTES LES SPÉCIALITÉS COLOMBOPHILES sont en vente à la Pharm. du Progrès 163, GRANDE-RUE, 163 ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

TOUTES LES SPÉCIALITÉS COLOMBOPHILES sont en vente à la Pharm. du Progrès 163, GRANDE-RUE, 163 ROUBAIX

ABONNEMENTS

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Nord et limitrophes	22.00;	40.00;	76.00
Autres départements	25.00;	48.00;	90.00
Belgique	25.00;	48.00;	90.00
Union Postale: Tarif A	35.00;	70.00;	140.00
— Tarif B	50.00;	100.00;	200.00

ANNONCES..... ROUBAIX ..... 62 à 71, Grande-Rue. Tél. 34, 9.69, 19.06 et 45.63.
REDACTION..... TOURCOING ..... 26, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE ..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS ..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON ..... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
POSTAUX 87 LILLE

LE MINISTÈRE HERRIOT DEVANT LE PARLEMENT

Il a obtenu au Palais-Bourbon un vote de confiance par 390 voix contre 152

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

Voici le texte du message adressé au Parlement par M. Albert Lebrun, président de la République:

Un attentat abominable qui a frappé la France de douloureuse stupeur et qu'a flétri la conscience universelle soulevée dans un sentiment d'unanime réprobation, vient d'enlever à la Patrie un de ses plus nobles enfants. Que ma première pensée aille à Paul Doumer, au vaillant démocrate dont vous aviez fait, il y a un an à peine le gardien vigilant de nos institutions.

Après une vie exemplaire vouée tout entière au culte de la famille et de la République, il s'en est allé rejoindre dans la mort ses quatre fils tombés au service de la France. Puisse, pour les lourdes tâches de demain, le souvenir de ce grand citoyen sans reproche nous soutenir et nous guider.

Comment ne puiserions-nous pas aussi un puissant réconfort dans le spectacle impressionnant donné au monde par l'Assemblée Nationale. Elle a su, dans le calme et la dignité, remplir le rôle qu'elle tient de la loi constitutionnelle. La transmission régulière des pouvoirs a montré une fois de plus la solidité, l'intangibilité du régime démocratique avec lequel notre pays s'incarne de plus, en plus étroitement.

En m'élevant à la présidence de la République, l'Assemblée m'a décerné un *honneur dont je ressens vivement le prix.* J'en éprouve une gratitude d'autant plus profonde que cette manifestation a été empreinte de la plus imposante spontanéité. Veuillez trouver ici, Messieurs, l'expression de mes très sincères remerciements.

Je ne me dissimule pas les grands devoirs que m'impose votre choix. Je m'estimerai heureux si, par un labeur que rien ne rebutera, je puis, avec le précieux concours du Sénat et de la Chambre des députés, ne pas rester au-dessous de ce que la France est en droit d'attendre de moi.

Me maintenant strictement dans les limites du pouvoir que me confère la Constitution, je m'appliquerai à en assurer jalousement la garde et à en faciliter le libre fonctionnement. Arbitre impartial des partis, je m'emploierai à maintenir et à élargir si possible l'union des cœurs et l'harmonie des esprits que réclament chaque jour de hautes préoccupations d'ordre national.

Serviteur ardent et passionné de la France, je donnerai, comme il se doit, mon constant souci et mon dévouement absolu aux intérêts vitaux de la patrie.

Aussi bien, la situation présente requiert l'attention de tous. Il ne faut pas craindre de la regarder en face, non pour y voir des motifs de découragement, mais pour y trouver de nouvelles raisons d'agir. Une crise économique d'une ampleur exceptionnelle par sa durée et sa gravité s'est abattue sur le pays. Elle le menace dans ses œuvres vives comme elle a ébranlé le monde dans ses fondements essentiels.

Elle provoque l'arrêt des transactions commerciales, la paralysie des industries, le redoutable cancer du chômage qui entraîne dans l'organisme des peuples tant de troubles spécifiques, la régression des impôts qui compromet l'équilibre des budgets et menace le crédit. Il convient d'aborder avec un courage tranquille et un ferme sang-froid les problèmes financiers qui se posent.

Nous ne dissimulons pas que la réussite de cette entreprise exige de fortes vertus, une application opiniâtre et de nouvelles privations. Le Gouvernement et les Chambres auront le souci de rétablir dans leur ancienne prospérité notre agriculture, notre commerce, notre industrie et de poursuivre efficacement, pour le mieux-être des populations indigènes, la politique coloniale qui nous a valu le prestigieux domaine d'outre-mer dont, il y a un an, Paris et ses hôtes pouvaient admirer sous les ombrages du bois de Vincennes le magnifique épanouissement.

Par ailleurs, la France est engagée dans des conversations internationales de la plus exceptionnelle importance pour l'économie générale de la paix du monde.

Membre fervent de la Société des Nations, elle y participera avec un loyalisme intégral et une bonne foi absolue en l'espoir d'aboutir. Les importants sacrifices qu'elle a consentis depuis la fin de la grande tourmente ne sont-ils pas la preuve manifeste de son désintéressement et de son attachement à la solidarité qui doit exister toujours plus étroite entre les

(Wide World photos.)
M. Albert Lebrun

nations et les amener à pratiquer une politique d'entr'aide et de soutien mutuel?

Elle devra seulement, dans cet effort commun, garder la préoccupation légitime de sa sécurité, de son indépendance et de sa stabilité, gages importants de la paix générale.

Elle s'efforcera aussi de faire prévaloir les grands principes de respect des conventions signées et de la parole donnée qui, dans les relations des peuples comme dans celle des hommes, sont générateurs de confiance et de crédit, bases essentielles de la prospérité à laquelle tout le monde aspire.

Ainsi assisterons-nous à la reprise progressive et sagement ordonnée des activités économiques. Ainsi verrons-nous grandir dans l'harmonie des peuples notre République démocratique au clair et lucide visage de raison, que, pour ma part, à l'exemple de mes éminents prédécesseurs, j'ai l'unique ambition de bien servir.

LA PROCHAINE ASCENSION DU PROFESSEUR PICCARD DANS LA STRATOSPHÈRE AURA LIEU A ZURICH

Bruxelles, 7 juin. — Le Fonds national de la recherche scientifique communique officiellement que la proclaine ascension que compte effectuer le professeur belge Piccard se fera à Zurich.

L'enveloppe du ballon qui était restée en dépôt à Augsbourg, arrivera incessamment en Suisse.

Les délégués des Caisses d'épargne du Nord et de l'Est adressent leurs félicitations au Président de la République

Belfort, 7 juin. — Les délégués des 120 caisses d'épargne du Nord et de l'Est, représentant plus de deux millions de déposants réunis en leur 25me Congrès à Belfort, ont envoyé à M. Albert Lebrun, leur éminent compatriote, une adresse de félicitations pour son élection triomphale à la présidence de la République.

A LA CHAMBRE

Paris, 7 juin. — C'est aujourd'hui, la première grande séance de la quinzième législature.

Dès 14 h. 45, toutes les tribunes et galeries sont bondées. M. Fernand Bouisson monte au fauteuil à 15 h. Il est vivement applaudi par l'unanimité de ses collègues. Le flot des députés arrive. Les membres du Gouvernement: MM. Herriot, Chautemps, Georges Leygues, Germain-Martin, Godard, Painlevé, Margaine, Marchandeau, Dalimier, ne prennent place que lorsque la Chambre est installée.

M. Tardieu, assis au centre droit, converse avec bonne humeur avec ses voisins et serre les nombreuses mains qui se tendent vers lui. Les conversations sont généralement bruyantes, mais le coup de sonnette présidentiel d'ouverture de la séance, à 15 h. 10, ramène un silence complet.

L'ALLOCUTION DE M. BOUISSON

M. Fernand Bouisson prononce aussitôt le discours traditionnel.

Après les remerciements d'usage à l'assemblée qui l'a élu en dehors de toute préoccupation de parti, M. Bouisson évoque la figure de M. Gaston Thompson, rappelle les noms de MM. Loucheur, « dont l'esprit agile et fertile eut été précieux dans les difficiles négociations économiques et financières qui vont s'ouvrir »; de Maginot, « si fermement attaché à ses conceptions »; de Briand, Albert Thomas, Durafour et Ossola.

Puis le nouveau président associe la Chambre nouvelle au deuil de toute la nation frappée par l'assassinat du président Doumer, « qui a laissé de hauts exemples et d'abord celui de sa fidélité aux plus difficiles devoirs. » Il poursuit :

« Notre pays n'a pas évité les effets d'une crise qui s'est développée dans le monde entier. Il n'y a pas de murailles assez hautes pour arrêter la propagation d'un mal dont les causes sont en partie psychologiques et morales.

« Il n'y a point de limite au pessimisme.

« Il faut que nous cherchions en nous comme chaque nation en elle-même, les moyens de le dominer.

« Nous demandons qu'au dehors on retienne que l'opinion française a manifesté de façon éclatante au cours de la récente consultation électorale en même temps que son attachement à la paix, attachement profond, raisonné, son désir de fortifier les institutions internationales, de donner des solutions internationales aux problèmes qui paraissent insolubles quand on les traite isolément.

« A l'intérieur: en même temps que nous travaillons au rétablissement de nos finances et de notre économie dont les éléments restent sains, ce doit être l'objet de nos préoccupatoins immédiates de fortifier l'Etat; d'étendre et de préciser ses moyens de contrôle.

« Dans la vaste conjuration antidémocratique qui paraît de pays en pays, s'organiser dans le monde, la France n'a point de part. Ce n'est pas parce qu'une crise pourrait l'atteindre dans ses intérêts matériels qu'elle pourrait douter de la vérité de principes fondés à la fois sur la raison et sur l'expérience.

« C'est au Parlement, mes chers collègues, qu'il appartient de donner l'exemple de la méthode et de la maîtrise de soi. Vous ne vous étonnerez pas si du poste où je suis, je fais appel à votre esprit de discipline, assuré de justifier ainsi la confiance que vous m'avez témoignée convaincu de servir les intérêts permanents de la France. »

La péroraison du discours de M. Bouisson est applaudie unanimement.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Applaudi par la gauche, M. Herriot monte alors à la tribune et donne lecture du message de M. Albert Lebrun que la Chambre écoute avec une déférente attention. Ce message est applaudi par la gauche, le centre et la droite.

M. Herriot descend de la tribune et y remonte aussitôt pour lire la déclaration ministérielle, mais les communistes se déchaînent et crient: « Ramette! Ramette! Amnistie! »

Le Président leur fait observer qu'ils ont une question à ce sujet inscrite à l'ordre du jour.

Le silence enfin rétabli, M. Edouard Herriot lit son document.

La gauche, le centre et la droite applaudissent vivement la déclaration relative aux réparations, M. Tardieu donnant le signal de cette approbation parlementaire.

L'extrême-gauche qui ne s'était pas associée à ce geste ne tarde pas à rejoindre ceux qui approuvent ostensiblement les principes de la politique extérieure.

Le nom de Briand est acclamé. Toute la Chambre applaudit doublement le rappel que les peuples civilisés ont mis la guerre hors la loi. L'appel final à la confiance de la Chambre est applaudi par les socialistes, les radicaux-socialistes et très loin au centre.

LA LIBÉRATION DE M. RAMETTE EST VOTÉE

Le Président donne lecture de la proposition de libération immédiate de M. Ramette, député communiste de la 2e circonscription de Douai, faite par les députés communistes et socialistes.

Le Président met aux voix la proposition de libération qui est votée à mains levées.

LES INTERPELLATIONS

M. Fernand Bouisson donne lecture des demandes d'interpellation sur la politique générale du Gouvernement qui en accepte la discussion immédiate.

M. Philibert Besson (Haute-Loire), monte le premier à la tribune: « J'ai conscience, dit-il, de la gravité de l'heure présente et j'estime que le programme du Gouvernement en matière économique est insuffisant. »

L'orateur doit élever la voix au diapason le plus élevé pour dominer le bruit et expose sa théorie de la paix basée sur le rapprochement franco-allemand et la suppression des frontières douanières. Il espère que le Gouvernement réalisera cette prophétie: « La France déclarera un jour la paix au monde. » (Applaudissem.).

(Lire la suite page 2).

LA DECLARATION MINISTERIELLE

Paris, 7 juin. — *Voici le texte de la déclaration ministérielle qui a été lue cet après-midi à la Chambre des députés par M. Edouard Herriot, président du Conseil, et au Sénat par M. René Renoult, ministre de la Justice.*

Messieurs,

Le Gouvernement qui se présente devant vous s'est constitué pour servir les intérêts de la France, selon les généreuses traditions de notre démocratie qu'il entend de toute façon

(Stella Presse.)
M. Edouard Herriot

défendre et en accord avec un ordre international dont il juge le développement nécessaire pour garantir le bienfait suprême, la paix.

Notre programme est limité, mais précis. A l'intérieur, l'attachement au pays nous impose d'urgents devoirs. Nous nous trouvons en face d'une situation financière sérieuse. Des procédés de temporisation en présence de déséquilibres budgétaires successifs et d'une trésorerie gênée entraîneraient de façon certaine des conséquences graves pour tous les citoyens. Par contre une volonté de redressement affirmée dans des actes doit améliorer rapidement nos finances et l'ensemble de notre économie.

LA COMPRESSION DES DÉPENSES ::

Aussi, dans le plus bref délai, nous vous soumettrons un état complet et détaillé de la situation. Puis, avant la clôture de la session ordinaire, nous vous demanderons de voter un projet de loi de compressions de dépenses et des aménagements financiers.

Ce redressement immédiat, que nous espérons obtenir de votre dévouement au bien public doit provoquer dans la Nation un élan de confiance indispensable pour une saine politique financière et pour une circulation de plus en plus active des capitaux. Ainsi vous nous permettrez d'établir un programme de grands travaux qui nous apparaît comme le remède le meilleur au chômage et comme un élément décisif de la reprise des affaires.

Nous offrirons des placements sûrs à une épargne souvent trompée ou déçue que l'un de nos principaux soucis est de protéger comme la force la plus vigoureuse de notre pays.

Les sacrifices inévitables que tout esprit réfléchi doit préférer à un laisser-aller redoutable seront proposés d'après un plan d'égalité et de justice conforme aux lois de la démocratie.

Le même souci d'un équilibre normal et durable nous imposera de réorganiser tout notre système de transports, de le coordonner et d'y introduire les réformes rendues indispensables aussi bien pour l'évolution des techniques modernes que par l'impérieux besoin des économies.

LES AMÉNAGEMENTS FISCAUX

A tous nous demanderons un effort, mais à tous nous donnerons l'équité. Et, par exemple, dans les aménagements fiscaux que nous vous proposerons, nous poursuivrons la réforme du chiffre d'affaires, non pas seulement dans le sens d'une transformation pour certains produits, mais pour libérer progressivement des formalités actuelles certaines catégories de redevables. Nous voulons croire que ces mesures atténueront les effets de la crise économique dont la France souffre comme les autres nations.

Pour défendre les divers éléments de l'activité nationale, des mesures de protection ont été mises en œuvre. Sans préjudice d'une organisation meilleure de la production et des échanges, ces mesures utiles de sauvegarde progressivement accomplies, doivent, selon nous, se concilier avec un régime élargi d'échanges et d'accords internationaux. Notre politique prend ainsi le caractère d'unité que nous voulons, avec votre approbation, lui donner.

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Du point de vue économique aussi bien que dans l'ordre des affaires extérieures, la coopération internationale nous paraît imposée par les lois de la civilisation contemporaine. Et comment isolerait-on notre économie nationale de notre magnifique domaine d'outre-mer, lui-même si durement touché par les répercussions de la crise mondiale?

Le gouvernement de la République s'emploiera à défendre l'activité de nos colonies, à ne pas laisser interrompre la mise en valeur de leurs richesses naturelles, à rendre ainsi possible au profit des populations indigènes cette œuvre fraternelle de progrès social et humain dont la France démocratique doit donner le plus haut exemple.

Messieurs, vous allez juger l'ensemble de notre programme. Nous voudrions vous le faire apparaître dans toute sa cohésion: créer d'abord un milieu économique et financier qui permette d'assurer à l'ensemble de la nation une vie normale et saine, garantir au travail ses droits, profondément attachés au respect de toutes les libertés syndicales et à l'œuvre entreprise jadis par la sagesse hardie d'un Waldeck-Rousseau, nous croyons que, dans ce domaine comme dans les autres, la République doit favoriser ou diriger tous les efforts destinés à instituer une meilleure organisation internationale du travail.

LES ASSURANCES SOCIALES

A l'intérieur du pays la législation sur les assurances sociales a déjà été appliquée durant deux années. On a pu mesurer à la fois les effets bienfaisants de cette grande réforme et les critiques auxquelles elle a donné lieu. Nous ne laisserons pas porter atteinte aux principes fondamentaux de la loi. Sensibles aux leçons de l'expérience, nous tenterons d'aménager et de simplifier en tenant compte de ces enseignements.

LES SECOURS DE CHOMAGE

Pour des raisons morales plus encore que pour des raisons politiques, nous irons au secours du travailleur privé de son salaire vital. Nous avons dès maintenant décidé de supprimer la limite de 180 jours au delà de laquelle les secours n'étaient plus normalement attribués.

Nous nous tenons pour obligés d'assurer aux artisans, aux chômeurs réels, quelle que soit leur résidence, aux chômeurs partiels ne travaillant pas plus de trois jours par semaine, le bénéfice d'indispensables allocations.

L'ordre social ne peut être, selon nous, fondé que sur la justice et la solidarité.

LES LOIS SOCIALES

Nous défendrons la santé publique en soutenant la politique du logement sain, en cherchant à en faire bénéficier la modeste demeure rurale où s'abrite tant de travail silencieux. Nous entourerons de nos soins la vieillesse qui a fait le présent de ce pays, comme l'enfance qui en est l'avenir et suivant le vœu de toute la Nation, nous accorderons aux victimes de la guerre la meilleure part de cette attention privilégiée que méritent tous les Anciens combattants.

(Lire la suite page 2).

L'ACCIDENT DE BOILLOT

(Photo H. Manuel.)
André Boillot
le fameux coureur automobiliste qui, blessé grièvement à Châteauroux, a été trépané.
Son état semble s'améliorer.

Le Conseil des ministres

Paris, 7 juin. — Les membres du Gouvernement se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. A l'exception de M. Léon Meyer, souffrant, tous les ministres et le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil assistaient à la réunion.

Le président de la République a donné connaissance au Conseil du message qu'il adresse aux Chambres.

M. Edouard Herriot, président du Conseil, a soumis au Conseil, qui l'a approuvé, le texte de la déclaration ministérielle.

Les ministres ont procédé ensuite à l'examen des affaires en cours.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu à l'Elysée vendredi prochain 10 juin, à 10 h. Il sera précédé d'un Conseil de Cabinet qui se tiendra, jeudi soir, à 21 h., au ministère des Affaires étrangères.

Le Conseil des ministres de ce matin a été précédé d'un Conseil de Cabinet qui s'est réuni à 9 h. 30, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Edouard Herriot. C'est au cours de ce Conseil qu'avait été donné connaissance du projet définitif de la déclaration ministérielle.

Un riche octogénaire est trouvé assommé dans sa cave, près de Mâcon

Mâcon, 7 juin. — Un crime mystérieux a été découvert au hameau de Verneuil, commune de Charnay-lès-Mâcon.

Un octogénaire, M. Etienne Charvet, a été découvert dans sa cave, assassiné.

L'enquête n'a pas encore établi si de tous les meubles éventrés, l'assassin avait pu recueillir quelque butin. Il semble toutefois qu'un drame d'intérêt ait été à l'origine de ce crime. La police possède pour l'instant des pistes intéressantes sur lesquelles il convient de garder une certaine réserve.

La chute mortelle d'une alpiniste lyonnaise

Lyon, 7 juin. — Une jeune alpiniste qui fit une chute mortelle entre le col Vert et la Moncherolle, près de Villard-de-Lans, est Mme Arnould-Bourdet, demeurant à Lyon, quai des Brotteaux.

Partie en excursion avec une caravane du Club Alpin pour participer à une fête donnée à Prélenfrey, Mme Arnould-Bourdet décida, avec cinq de ses compagnons, de tenter l'ascension du Gerbier. Mais au moment où elle se trouvait sur la crête de la montagne, elle glissa et fit une chute de deux cents mètres.

La politique allemande tend à se libérer du traité de Versailles

« Il n'est pas possible de cesser brusquement de pratiquer la politique d'exécution des traités », a déclaré le comte von Reventlow, député raciste, devant environ 1.200 étudiants rassemblés à l'Ecole supérieure technique de Berlin.

Une catastrophe s'ensuivrait, a ajouté l'orateur raciste qui s'est déclaré partisan d'une politique d'entente basée sur la réciprocité des droits.

M. von Reventlow a déclaré à cet égard que sans vouloir refuser de négocier avec la France, il convenait de mener les pourparlers avec ce pays sans aucune sentimentalité.

La fin à laquelle tend la politique extérieure allemande est de nous libérer du traité de Versailles en particulier des réparations tout en reconnaissant nos dettes privées, bien qu'on ne puisse encore affirmer à quelle époque nous pourrons les payer.

Personne ne songe à une guerre offensive, a ajouté l'orateur raciste.

Parlant de la conférence du désarmement, M. von Reventlow a approuvé l'attitude du gouvernement Brüning à cette conférence et a revendiqué l'égalité des droits pour l'Allemagne au cas où les négociations actuelles n'aboutiraient à aucun résultat.

M. François-Albert a été élu président du groupe radical-socialiste

Paris, 7 juin. — Le groupe radical-socialiste était convoqué ce matin pour élire son président, en remplacement de M. Ed. Herriot, devenu président du Conseil.

M. Malvy, député du Lot, a été élu à l'unanimité, mais, après ce scrutin,

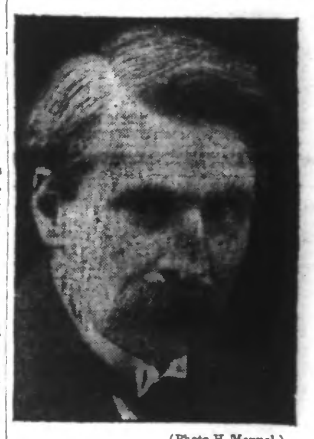

(Photo H. Manuel.)
M. François-Albert

il a remercié ses collègues pour la marque de confiance et de sympathie dont il venait d'être l'objet et il a déclaré qu'il déclinait l'honneur qui venait de lui être fait, préférant se réserver pour la présidence de la Commission des Finances comme dans la précédente législature.

La réunion a alors décidé de procéder à un second tour de scrutin et M. François-Albert, ancien ministre du premier cabinet Herriot, a été élu président du groupe par 62 voix sur 98 votants.

Après l'élection de son président, le groupe radical-socialiste a procédé à l'élection de quatre vice-présidents. Ont été élus en premier lieu: M. Georges Bonnet, qui avait été candidat à la présidence du groupe; M. Jammy Schmidt, secrétaire général du groupe; M. André Hesse, M. Pierre Cot.

Enfin, M. Yvon Delbos a été désigné comme candidat à la vice-présidence de la Chambre, en remplacement de M. Albert Dalimier, nommé ministre du Travail.

Le meeting d'aviation de Ronchin

L'organisation de la grande fête aérienne qui doit se dérouler à Ronchin le 12 juin est entrée dans sa période définitive.

Une activité fiévreuse règne sur l'aérodrome, où l'Association aéronautique du Nord de la France a fait effectuer des travaux considérables, travaux d'ailleurs qui se continuent de façon à améliorer constamment le terrain et à le rendre toujours plus accessible aux divers types d'avions.

On commence également à poser des barrières qui serviront à délimiter les diverses enceintes; étant donnée l'affluence prévue les organisateurs ont pris toutes leurs dispositions pour que la foule, quelle que soit son importance, puisse être commodément installée et suivre de partout, confortablement et parfaitement les évolutions de Doret et des « As » qui participeront à la réunion.

M. Norman Sailby, l'acrobate aérien bien connu et qui est également une de nos vedettes de cinéma, que l'on a pu applaudir dans « Fantomas », « Blanc comme neige », « Le dernier choc », « Les cinq gentlemen maudits », etc..., effectuera un exercice d'équilibre sur le plan supérieur d'un avion ainsi que des exercices de trapèze aérien particulièrement impressionnants.

Nombreuses sont les personnes qui

Le retour des corps de Goulette et Moreau

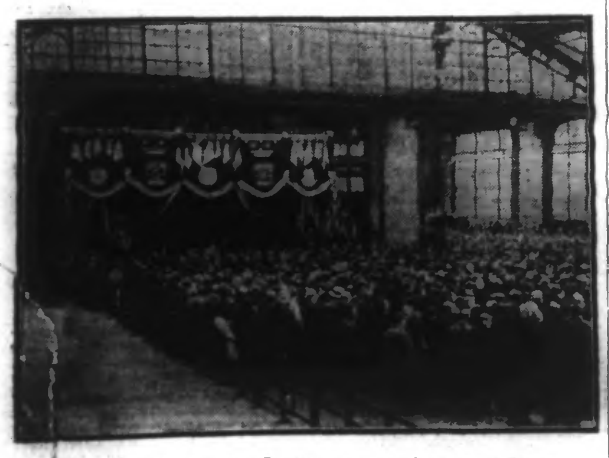

L'arrivée à la gare de Lyon, à Paris, des corps de Goulette et Moreau, dans l'avion qui ramenait en France deux rescapés du « Georges-Philippar » s'est écrasé sur le sol en Italie. (Mondial Photo Presse.)

Un perchoir de mitrailleur sous un avion

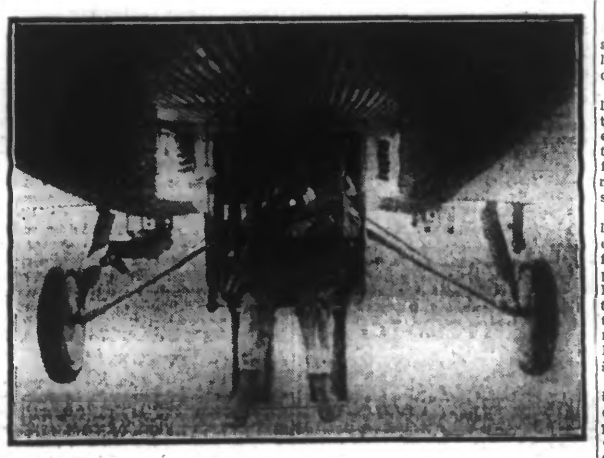

Une manufacture d'avions de guerre vient d'imaginer de placer un perchoir de mitrailleur sous un avion de combat. Le mitrailleur est tourné vers l'arrière, de façon à voir facilement tout avion venant de cette direction ou d'en bas. Des jambières métalliques, qui servent en même temps d'étriers, le préservent de la force du vent. En cas de danger, le mitrailleur peut se libérer de son perchoir et sauter en parachute. (Wide World photos.)